# Convention d'intervention

*Action de prévention des morsures et de sensibilisation au comportement du chien — « Apprendre à parler chien »*

## Entre

L'Association MindsetDogs, association loi 1901 déclarée le 6 novembre 2025 à la sous-préfecture d'Alès, RNA W301009758, dont le siège est à Alès (30), représentée par son président, M. Antoine Brun, ci-après « l'association »,

et

L'établissement / la collectivité : _____

Adresse : _____

Représenté(e) par (nom, fonction) : _____

ci-après « l'établissement ».

## Article 1 — Objet

L'association intervient auprès des élèves de l'établissement pour une action de sensibilisation au comportement du chien et de prévention des morsures, selon le contenu décrit dans le dossier de présentation joint. La première séance se fait sans animal. À partir de la séance 2, un chien peut participer, à la demande ou avec l'accord de l'établissement, dans les conditions de l'article 7.

## Article 2 — Modalités

Formule retenue (séance unique / cycle de 4 séances / soirée parents) : _____

Classe(s) et niveau(x) : _____

Nombre d'élèves par séance : _____

Date(s) et horaire(s) : _____

Lieu (salle) : _____

Enseignant(e) ou animateur(trice) référent(e) : _____

L'intervenant de l'association est M. Antoine Brun, éducateur comportementaliste canin. Il peut être accompagné d'un second membre de l'association pour l'animation des jeux en petits groupes ; son nom est communiqué à l'établissement avant la séance.

## Article 3 — Responsabilités

L'enseignant ou l'animateur référent reste présent et responsable du groupe pendant toute la durée de l'intervention. L'intervenant de l'association est responsable du contenu pédagogique et des supports qu'il utilise. L'établissement met à disposition une salle et, s'il en dispose, un vidéoprojecteur ; aucun autre matériel n'est demandé.

## Article 4 — Assurance

L'association déclare être couverte par une assurance responsabilité civile pour ses activités, dont l'attestation est jointe à la présente convention. L'établissement conserve sa propre couverture pour les élèves et les locaux.

## Article 5 — Supports et image

Les supports pédagogiques utilisés (affiches, cartes, fiches, diaporama) sont communiqués à l'établissement avant l'intervention, qui peut en demander la relecture. Les affiches sont laissées à l'établissement.

Aucune photographie ni vidéo d'élève n'est réalisée sans autorisation écrite préalable des représentants légaux, recueillie par l'établissement. L'association peut photographier ses propres supports et le lieu, hors élèves identifiables.

## Article 6 — Conditions financières

Cocher la modalité retenue :

- ☐ Séance découverte au tarif de découverte : _____ €, réglée à l'association sur facture ou reçu.
- ☐ Intervention prise en charge par la collectivité selon convention ou subvention distincte (référence : _____ ).
- ☐ Participation de l'établissement ou de l'association de parents d'élèves : _____ €, réglée à l'association sur facture ou reçu.

Aucune autre somme n'est due. Les frais de déplacement sont inclus dans le périmètre d'Alès Agglomération et d'Anduze.

## Article 7 — Présence éventuelle d'un chien

La séance 1 se fait toujours sans animal. À partir de la séance 2 d'un cycle, la présence d'un chien peut être convenue avec l'établissement ; elle fait l'objet d'un accord écrit complémentaire précisant : l'identité du chien et de son responsable, ses vaccinations à jour, l'évaluation de son comportement par l'intervenant, sa couverture d'assurance, l'observation d'abord à distance, les règles de distance et de contact, et l'information préalable des familles. Sans cet accord, aucun animal n'est présent.

## Article 8 — Annulation

Chaque partie peut reporter ou annuler une séance jusqu'à 48 heures avant, sans frais. En cas d'empêchement de l'intervenant, l'association propose une nouvelle date dans le mois.

## Article 9 — Durée

La présente convention couvre les dates indiquées à l'article 2. Elle peut être renouvelée par simple avenant pour de nouvelles classes ou de nouvelles dates.

| **Pour l'établissement** | **Pour l'association** |
| --- | --- |
| Nom, fonction : _____ | Nom, fonction : _____ |
| Date : _____ | Date : _____ |
| Signature et cachet : | Signature et cachet : |

*Fait en deux exemplaires à _____, le _____.*

Pièces jointes : dossier de présentation, attestation d'assurance, fiche enseignant « avant / après la séance ».